

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Date d'émission: 01/09/2025 Date de révision: 01/09/2025 Remplace la version de: 08/02/2024 Version: 21.00

STEARATE DE ZINC

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70
Nom chimique	: Acides gras en C16-18, sels de zinc
N° CE	: 293-049-4
N° CAS	: 91051-01-3
EU Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119513214-54-0006

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange	: Stabilisant Régulateur ou auxiliaire de process Agents d'imprégnation Agents complexants Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Tensioactif Additif pour Polymères
-------------------------------------	--

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Peter Greven GmbH & Co. KG
Peter-Greven-Str. 20-30
DE 53902 Bad Münstereifel
Germany
T +49-2253-313-0
sales@peter-greven.de

Adresse e-mail de la personne compétente:

sds@kft.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-527-3887 (appels à frais virés acceptés)
------------------	---

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro flèche automatiquement les appels vers le centre antipoison le plus proche, en fonction du lieu de l'appelant. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Pas d'informations complémentaires disponibles.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Acides gras en C16-18, sels de zinc	N° CE: 293-049-4 N° REACH: 01-2119513214-54-0006	100	Non classé

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Moyens d'extinction non appropriés	: Jet d'eau puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de métaux.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement.
Mesures antipoussières	: Eviter toute formation de poussière. Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières. Conserver à l'abri des sources d'ignition.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipped de protection	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.
Autres informations	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir rubrique 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Mesures de précaution contre l'incendie. Eviter toute formation de poussière.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à température ambiante. Eviter la chaleur et le soleil direct. Protéger de l'humidité. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles : Agent oxydant puissant. Bases fortes. Acides. Peroxydes.

Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Zinc (stéarate de) (Stéarate de zinc)
VME (OEL TWA)	10 mg/m³
Remarque	Valeurs recommandées/admises

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	150,4 µg/L
PNEC aqua (eau de mer)	44,5 µg/L
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	859,9 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	412,4 mg/kg poids sec

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

PNEC (Sol)	
PNEC sol	259,9 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	729,9 µg/L

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Si dégagement de poussières: lunettes de protection. ISO 16321-1

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. EN ISO 13688. ISO 13982

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Fluoroélastomère (FKM). ISO 374-1. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. EN 143. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1. La protection respiratoire est à utiliser dans le seul but de maîtriser le risque demeurant lors de tâches brèves, si toutes les mesures pratiquement réalisables visant à la réduction des risques à la source de danger ont été respectées, mise en retrait et/ou aspiration locale, par ex.

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: blanc.
Apparence	: Poudre. Granulés.
Odeur	: légère. caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 118 – 122 °C (méthode OCDE 102)
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Décomposition thermique
Inflammabilité	: Non inflammable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 7 – 9 (20°C; APAG-MS-004)
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Solubilité	: Eau: 0,9 mg/l (20°C) Solvant organique:soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: 1,2 (zinc stearate 557-05-1)
Pression de vapeur	: Non applicable
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,03 g/cm ³ (20°C; (méthode OCDE 109))
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non applicable
Indications complémentaires	: Point de solidification : >54°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières dégagées dans l'air.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Agent oxydant puissant. Acides. Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 423)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 200 mg/l
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 12 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 7 – 9 (20°C; APAG-MS-004)
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 7 – 9 (20°C; APAG-MS-004)
Indications complémentaires	: lapin (méthode OCDE 405)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Aucun effet de sensibilisation connu Cochon d'Inde (méthode OCDE 406)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Négatif (méthode OCDE 471) (méthode OCDE 474)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
Viscosité, cinématique	Non applicable

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau	: En raison de la consistance du produit et de sa faible hydrosolubilité, une biodisponibilité est peu probable.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
CE50 - Crustacés [1]	2140 µg/l (48 h; Daphnia magna; (méthode OCDE 202))
CE50 72h algues	> 100 mg/l (72 h; Raphidocelis subcapitata; (méthode OCDE 201))
NOEC (chronique)	199 µg/L (30 d; Oncorhynchus mykiss; (méthode OCDE 215))
NOEC chronique poisson	199 µg/L (30 d; Oncorhynchus mykiss; (méthode OCDE 215))
NOEC chronique crustacé	100 µg/L (48 h; Crassostrea gigas)
NOEC chronique algues	24 µg/L (3 d; Raphidocelis subcapitata; (méthode OCDE 201))

12.2. Persistance et dégradabilité

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Biodégradation	≥ 93 % (28 d, (méthode OCDE 301D))

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,2 (zinc stearate 557-05-1)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation improbable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Acides gras en C16-18, sels de zinc (91051-01-3)	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié. Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur.
- Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532) : 07 07 99 - déchets non spécifiés ailleurs

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre
Non réglementé

Transport maritime
Non réglementé

Transport aérien
Non réglementé

Transport par voie fluviale
Non réglementé

Transport ferroviaire
Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'ozone (2024/590)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 2024/590)

Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne figure pas sur la liste du RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL concernant les biens à double usage

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Non listé dans la liste des précurseurs d'explosifs (UE)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Non listée dans la liste des précurseurs de drogues (UE)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Indications de changement:

Révision générale.

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
1.1	Nom commercial	Modifié

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)
ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
FBC	Facteur de bioconcentration
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
CE50	Concentration médiane effective
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
FDS	Fiche de Données de Sécurité
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
	RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane

LIGASTAR ZN 101, ZN 101 C, ZN 101 CG, ZN 101 CGR, ZN 101 CG-V, ZN 101 CGR V-MB, ZN 101 S, ZN 101-V, ZN 101/6, ZN 101/6 FG, ZN 101/6 FG S5, ZN 101/6 FT, ZN 101/6 L, ZN 101/6 S5, ZN 101/6 V, ZN 101/7, ZINC STEARATE N, ZINKSTEARAT, LIGASTAB ZN E, ZN 70

Fiche d'information sécurité produit

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat

Sources des données	: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/ . Fiche de données de sécurité du fournisseur.
Service établissant la fiche technique:	: KFT Chemieservice GmbH Im Leuschnerpark 3 D-64347 Griesheim Phone: +49 69 305 34 700 Fax: +49 69 305 86 500 SDS Service: +49 69 305 34 740
Autres informations	: Version(s) 16.00 n'est pas /ne sont pas disponibles pour cette langue.

KFT SDS EU 00 - Version 25.1